



**ASSEMBLEE PLENIERE DU CESER
MARDI 17 DECEMBRE 2013
COMMUNIQUE DE PRESSE
SUR L'AVIS DU CESER SUR LE PROJET DE
BUDGET PRIMITIF 2014 DU CONSEIL REGIONAL
RAPPORTEUR : Michel ROBIN**

**AVIS ADOPTÉ A LA MAJORITE
POUR : 107 VOIX
CONTRE : 3 VOIX**

UN BUDGET DE TRANSITION !

Dans son avis sur le projet de Budget primitif 2014 du Conseil Régional d'un montant de 1 065 M€ hors emprunt, le CESER souligne qu'il intervient une fois de plus dans une année de « transition », une année « charnière » et le CESER s'inquiète, cependant, qu'au-delà d'une année, 2014 soit une année « blanche » en termes de financements complémentaires de l'Etat et de l'Europe.

En effet, les deux « contrats », le Contrat de plan Etat-Région et les programmes régionaux européens FEDER, FSE et FEADER pour lesquels la région est appelé à co-élaborer et surtout à cofinancer, et qui devaient débiter en 2014 ne sont pas encore formalisés. Ainsi, la Région va être appelée à financer des interventions hors son champ de compétence et dans de nombreux cas, faire à la place de l'Etat. Le CESER souhaite que la Région amplifie ses interventions sur ses cœurs de compétence, notamment à travers ses choix en matière d'investissement.

Le CESER demande également une différenciation territoriale des interventions. La traduction opérationnelle serait la mise en place, à partir d'objectifs d'aménagement et de développement du territoire clairement établis, d'un zonage infrarégional avec des taux d'aides et des plafonds différenciés, éventuellement conjuguée avec une approche sectorielle, voire une approche par filière pour ce qui relève des interventions dans le domaine économique. Cette proposition a été portée par le CESER dans ses contributions aux futurs CPER et programmes régionaux européens.

En l'absence d'une autonomie fiscale pour faire évoluer ses recettes, le CESER souligne que la Région dispose toujours d'une autonomie sur ses choix de dépenses qui lui permet d'orienter ses interventions. Il demande une accélération et une dynamisation des investissements liés à l'exercice de ses compétences et surtout la mobilisation de l'emprunt pour la réalisation des projets d'investissement bien identifiés que la Région inscrit dans son Budget primitif. La réalisation de ces investissements aurait un réel impact sur l'économie régionale.

Le CESER propose au Conseil Régional d'organiser avec le Rectorat et les partenaires sociaux une gestion territoriale des emplois et des compétences qui serait un véritable outil pour l'orientation et la formation des jeunes dont 6 000 quittent l'appareil de formation sans qualification en Midi-Pyrénées.